

Flash info!

Avancement accéléré d'échelon

Cher(e) Collègue,

La CAPA d'avancement accéléré d'échelon se réunira le vendredi 12 juin 2020 à 14 h 00.

Ces promotions concernent les rendez-vous de carrière de l'année scolaire 2018 - 2019

Pour être promouvable, il faut :

Être au 6éme échelon avec une ancienneté comprise entre 1 et 2 ans. Être au 8éme échelon avec une ancienneté comprise entre 18 et 30 mois

Si tu es concerné(e), tu trouveras en pièce jointe la fiche syndicale de promotion d'échelon à remplir sous forme de formulaire (selon votre version de Word, le formulaire n'est pas modifiable. Cliquez sur Affichage puis Modifier le document).

Merci de nous envoyer votre fiche de promotion avant le 05 juin 2020.

Pour toutes questions concernant l'avancement accéléré d'échelon, vous pouvez

appeler le : 03 22 48 88 60

Ou laisser un mail : <u>AetD.amiens@gmail.com</u>

Vous pouvez également joindre :

Régis Lyonnet, Président académique, au 06 69 01 19 15

Pascal Sellier, Trésorier académique et commissaire paritaire, au 06 68 92 74 51

Jean-Christophe Lecointe, commissaire paritaire, au 06 68 98 52 16

IMORTANT : Nous ne sommes pas toujours disponibles, SURTOUT, laissez un message avec vos coordonnées et nous vous rappellerons.

Bien cordialement

Le secrétariat académique

Régis Lyonnet Eric Fitterer Jean-Christophe Lecointe Pascal Sellier

Site Internet : https://actionetdemocratie-amiens.fr/- Mail : AetD.amiens@gmail.com - <a href="mailto:AetD.amiens@gmailto:AetD.amie